



Le site de l'ancienne écluse puis du passage par bac, vu depuis la rive droite, en direction de l'est.

IVR52_20198503533NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés